



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 22 OCTOBRE 2008

L'an deux mille neuf, le jeudi 22 octobre à dix heures, le conseil municipal de la commune de Macouria s'est dûment réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence de Monsieur Serge ADELSON, Maire.

§ Modification de la commission extra municipale au titre de l'article L2143-2 du CGCT

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

§ Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau potable, de l'assainissement, et de l'environnement-déchets – Exercice 2008

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

§ Passation d'une convention entre le syndicat des jeunes agriculteurs et la commune de Macouria dans le cadre de la mise en place du marché nocturne

Approuvé à l'unanimité
à la majorité

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 24 Quorum :

abstention

§ Signature d'une convention entre le Plan Intercommunal pour l'Insertion et l'Emploi, et la commune de Macouria

Subvention de 7 892 € octroyée à l'association PLIE.

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

§ Réforme de véhicule et de mobiliers

Désignation	Immatriculation ou références	Affectation	Date de mise en circulation
KUBOTA	G19	Service technique	2001

Tables roulantes en métal		Service technique	
35 chaises détériorées		Service technique	
10 portes inutilisables		Service technique	
14 barrières métalliques		Service technique	
3 futs de produit toxiques		Service technique	

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

S *Dénomination de la voie du lotissement « ALBIFLORA 2 »*

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

Départ de Madame Rita FLAMBEAU, 4^{ème} Adjointe au Maire à 11h00.

S *Demande de cession gratuite de terrains domaniaux de l'Etat cadastrés AO 142 (00ha 25a 00ca) – AO 143 (0ha 10a 00ca) – AO 144 (0ha 07a 50ca)*

Référence cadastrale	Superficie	Secteur
AO 142	0ha 25a 00ca	POINTE LIBERTE
AO 143	0ha 10a 00ca	POINTE LIBERTE
AO 144	0ha 07a 50ca	POINTE LIBERTE

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

S *Passation d'une convention avec la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) pour la mise en place de conteneur pour la collecte du verre*

Les secteurs concernés par la collecte sont les suivants :

SABLANCE (entrée RNI et emplacement poubelles)
La CARAPA (intersection RD51 et la voie communale)
Ecole Michelle PONET (Entrée M. PONET)
Lotissement MAILLARD (Près de l'arrêt du bus)
Lycée agricole de MATITI
Lotissement Les FLAMBOYANTS (près du poste de relevage)

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

S *Modification de la délibération n°11/08/CM du jeudi 7 février 2008 « Cession onéreuse d'un hectare issu de la parcelle de terrain cadastrée AO 19 à Madame Judith SOUFFRON-PERAFIDE »*

Cession : 15 219,45 €

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

S *Taxe Locale sur la publicité extérieure*

Catégorie d'emplacement publicitaire	Pourcentage du tarif maximum applicable	Tarification par m ²
Dispositifs publicitaires et préenseignes non numériques	100 %	15 €/m ²
Dispositifs publicitaires et préenseignes numériques	100 %	45 €/m ²
Enseignes égales au plus à 12 m ²	100 %	15 €/m ²
Enseignes comprises entre 12 et 50 m ²	100 %	30 €/m ²
Enseignes de plus de 50 m ²	100 %	60 €/m ²

Approuvé à l'unanimité pour
à la majorité contre
abstention

S *Décision modificative n°01 du Budget principal de l'exercice 2009*

Imputation	Numéro de programme	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
Fin 7473		Subvention du Conseil Général pour la fête comm. 2008		30 000,00€
Fin 673		Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00€	